

PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement

Service Risques, Énergie, Mines et Déchets
Pôle Risques Technologiques
Unité Risques Accidentels

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Bâtiment Basculement Propulseurs (BBP), société EUROPROPULSION.

Exemplaire mis à disposition du public, dans le cadre de l'enquête publique.

Ce dossier a été expurgé des informations sensibles, en application de l'instruction du 6 novembre 2017 et de la note du 20 février 2018 ci-dessous :

<p>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE</p> <p><i>Direction générale de la prévention des risques</i></p>	<p>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</p>
<p>Instruction du Gouvernement du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement</p> <p>NOR : TREP1637613J</p> <p>(Texte non paru au <i>Journal officiel</i>)</p>	

<p>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE</p>	
<p><i>Direction Générale de la Prévention des Risques</i></p> <p>Service des Risques Technologiques Sous-direction des risques accidentels Bureau des risques des industries de l'énergie et de la chimie</p>	<p>Paris, le 20 FEV. 2018</p> <p>Le directeur général de la prévention des risques à Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement</p>
<p>Nos réf. : BR/EC/2018-26/ALF Vos réf. : Affaire suivie par : Anne-Laure FAUQUET Tél : 01 40 81 90 21 - Fax : 01 40 81 86 41 anne-laure.fauquet@developpement-durable.gouv.fr</p>	
<p>Objet : Mise en œuvre de l'instruction du Gouvernement du 06 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement</p>	